

" venus à se procurer un serum de chèvres environ 10 fois plus éner-
" gique que le serum des convalescents de fièvre typhoïde ; ce serum
" était tiré à 2 milligrammes et conservé avec une solution phéniquée
" à un demi pour 100. Pour que l'action de l'acide phénique ne
" puisse intervenir, les auteurs diluaient cette solution dans du
" bouillon au quarantième. Chaque expérience était contrôlée par
" une solution aussi étendue de serum anticholérique de chèvres
" également additionnée d'acide phénique.

" 1 cc. de serum typhique ou cholérique étendu est additionné
" de 2 milligrammes de la culture en question et mis à l'étuve à 37°.
" Parfois on peut déjà au bout d'une heure constater à l'œil nu des
" modifications qui augmentent de plus en plus et atteignent leur
" maximum au bout de 4 heures, pour disparaître ensuite et au bout
" de 24 heures les deux serums présentent le même aspect trouble,
" les différences qui existaient entre eux au début s'étant effacées.

" Dans le serum typhique traité par la culture typhique les ba-
" cilles sont réunis en flocons blanchâtres, fins, déposés le plus souvent
" au fond du tube ; le liquide qui surnage est légèrement trouble ou
" même tout à fait transparent. Par contre le serum cholérique ad-
" ditionné de la culture typhique est uniformément trouble.

" L'examen des 2 serums dans la goutte pendante donne égale-
" ment des différences, très facilement reconnaissables. Les bacilles
" typhiques ensemencés dans du serum typhique sont immobiles et
" sont réunis en amas. Dans le serum cholérique titré à un demi milli-
" gramme, les cultures typhiques forment un trouble intense et uni-
" forme provoqué par une quantité considérable de bactéries qui sont
" en mouvement constant. Les variétés coli-bacillaires examinées par
" l'auteur n'ont pas donné les mêmes résultats ; qu'elles sécrétassent
" des produits acides ou alcalins, les variétés mobiles de coli-bacille
" conservaient leur mobilité parfaite dans le serum typhique."

MM. Landauzy et Griffon, d'après une communication faite à
la Société de Biologie, le 6 novembre 1897, ont prouvé expérimen-
talement que la mère pouvait transmettre le pouvoir agglutinatif à